



## 9. Avenir des campagnes

### Témoignages :

**Jean, jeune agriculteur** qui vient de reprendre l'exploitation familiale, est informé qu'une partie de ses terres sera expropriée pour permettre l'extension d'une zone d'activité économique. Il vit avec son frère qui cherche un emploi dans la région depuis six mois.

Jean explique : « Mes parents disaient toujours que nous nourrissions tout le voisinage. Aujourd'hui, cette image ne correspond plus vraiment à notre situation. Je produis de la nourriture, mais je ne sais pas quelle proportion de celle-ci se trouve

dans l'assiette des habitants du village. Mon métier évolue, devient de plus en plus complexe et l'Union Européenne nous demande de prendre progressivement en compte les écosystèmes. Demain, ce seront les paysages, comme si nous ne nous en étions jamais occupés.... Chaque année, nous sommes de moins en moins nombreux et je viens d'être exproprié d'une partie de mes terres pour y installer des entreprises. D'accord celles-ci ont besoin d'espace pour se développer, d'ailleurs, mon frère espère y trouver du travail mais n'aurait-on pas pu établir ces entreprises près des villes ? »

### A. Territoires ruraux wallons - tableau général

Les régions rurales d'Europe et, en particulier de Wallonie, nourrissent les populations par leurs productions agricoles et fournissent des emplois en nombre croissant après des décennies de baisse. Elles abritent la plus grande part de la biodiversité du continent, contribuent de manière décisive à sa conservation, et elles remplissent la majorité des fonctions écologiques qui assurent le renouvellement du patrimoine naturel (recharge des nappes aquifères, fertilité des sols, épuration, production d'énergie renouvelable...). Elles présentent une très grande variété de paysages, sont riches d'une culture originale et constituent le capital sur lequel repose une part notable des activités du tourisme et des loisirs.



Avant les années 1950, il semblait aisé de définir l'espace rural : il s'agissait de l'espace agricole et forestier par opposition à l'espace urbain. Depuis cette époque, les mutations d'ordres économique, démographique, social et culturel de nos sociétés industrialisées ont entraîné une évolution des territoires ruraux caractérisée par une extension des espaces urbanisés, le développement de voies de communication, une banalisation de l'architecture rurale, la reconversion d'exploitations agricoles et la destruction de bâtiments agricoles traditionnels, l'uniformisation de certains paysages campagnards...

On assiste ainsi à une réduction constante progressive de la superficie agricole utile (SAU) totale. L'espace agricole est de plus en plus convoité et subit la concurrence d'autres affectations (équipements de loisirs, aménagements de routes, parcs d'activités

économiques, habitations, etc.). La superficie agricole utile de la Wallonie s'élevait en 2009 à +/-745.000 hectares (44% du territoire wallon). Elle a diminué en moyenne de +/- 800 hectares par an depuis 1990 (avec des périodes de chute rapide comme entre 2004 et 2009 où la diminution moyenne fut de +/-3000 ha par an).

Les superficies consommées par les extensions de l'espace urbain expliquent en partie ce recul des surfaces affectées à l'agriculture. De manière générale, la compétition entre urbanisation et espaces agricoles ou naturels est forte.

Les diverses activités d'une société doivent trouver place pour s'exercer et s'épanouir. L'objectif poursuivi par l'aménagement est de rechercher un équilibre entre extension contrôlée de l'urbanisation et protection des espaces agricoles et naturels.



Les forêts privées appartiennent à +/-105.000 propriétaires (privés) dont 70.000 possèdent moins d'un hectare. L'étendue moyenne d'une propriété est de +/- 2,5 hectares; toutefois, le morcellement réel est encore accru par la répartition des propriétés en plusieurs lots.

### La population

Aujourd'hui, les critères les plus fréquemment utilisés pour définir la ruralité sont des critères d'ordres géographique (faible densité de population, mode de peuplement...); économique, politique (importance du secteur primaire, faible taux d'emploi...) et socioculturel (mode de vie, comportement solidaire...)

En Wallonie, l'exode rural est arrêté. L'évolution démographique récente des territoires ruraux (ainsi d'ailleurs que fonctionnelle et résidentielle) résulte de « flux croisés » de populations (très) différentes. D'un côté, les jeunes ruraux migrent vers les centres urbains pour achever des études ou trouver un emploi. De l'autre, un nombre croissant d'adultes actifs, le plus souvent avec enfants, dans des proportions suffisantes pour contribuer de façon importante à l'augmentation de la population active des territoires ruraux.

Certaines régions rurales ont acquis une fonction résidentielle importante qui menace leur personnalité. Cependant, aujourd'hui, l'atténuation de l'exode urbain vers les campagnes est une tendance générale en partie expliquée par le coût élevé des terrains constructibles dans les bourgs, villages et hameaux, et par les difficultés liées à la mobilité.

Elle est due également au fait que résider à la campagne entraîne des déplacements nombreux qui se font le plus souvent en voiture. Cette mobilité forcée peut être très coûteuse en frais de transport et en perte de temps.

## B. Fonctions et vocations des territoires ruraux

Les zones rurales ont de multiples fonctions, dont profitent tant les citadins que les ruraux.

### (Fonctions de) Production d'aliments, de matières ligneuses, de matériaux de biens, d'énergie

- L'agriculture
- La production de bois
- L'industrie de transformation
- La production d'énergie renouvelable
- L'industrie extractive

En 2003, les sources d'énergie(s) renouvelable(s) s'élevaient à près de 378,4 Ktonnes équivalent pétrole (KTEP), soit 2% de la consommation intérieure brute totale d'énergie en Wallonie. La biomasse (bois) constitue la principale ressource (93%). Or la Wallonie est déjà importatrice de biomasse pour la fabrication de panneaux et de papier. Ce déficit, d'environ 25% des besoins, est renforcé par la part de bois utilisée pour l'énergie, du même ordre de grandeur que les importations des industries (1.600 m<sup>3</sup>/an). La demande en énergie est estimée en hausse de 5 à 6% /an.



### (Fonction de) résidence

L'exode rural de l'immédiat après-guerre s'est ralenti pour s'inverser au cours des années 1960, dans le centre du pays (la zone de polarisation de Bruxelles), et plus largement pendant la décennie suivante. Depuis plus de 30 ans, la campagne wallonne se repeuple, elle accueille de nouveaux habitants aux comportements urbains, demandeurs de services variés.

### (Fonction) Sites d'activités de tourisme et de loisirs

- Les zones rurales constituent une destination touristique importante, notamment lorsqu'elles disposent de services d'accueil et d'une image attrayante (Les Ardennes p.ex.) qui repose sur une nature abondante, un patrimoine culturel de qualité et des paysages aimables.



- La chasse, la pêche, la balade et les sports de pleine nature tels le ski de fond, le kayak ou le VTT, sont autant d'activités en développement qui ont besoin de l'espace et exploitent des ressources naturelles.

#### (Fonction) Protection de l'environnement

Les écosystèmes naturels ou aménagés fournissent des services pour l'ensemble de la société, ils sont un immense réservoir de biodiversité. La consommation d'aliments sains est redevable du bon fonctionnement des écosystèmes ruraux.

Le rôle des forêts dans le stockage de carbone est important, +/- un tiers du territoire de la région est couvert par la forêt, ces espaces abritent de nombreuses espèces animales et végétales.

La Wallonie possède de nombreuses nappes aquifères et d'importantes ressources en eau souterraine.

#### (Fonction) patrimoniale

##### Patrimoine culturel immobilier et immatériel

Les campagnes abritent une part significative de l'histoire wallonne et européenne : bâtiments et vestiges, coutumes et savoirs, fêtes et folklore... La préservation de l'identité culturelle des zones rurales est aujourd'hui considérée comme un objectif important par la population et les pouvoirs publics. Les acteurs du programme européen y portent une attention toute particulière.

### C. Enjeux/défis



- Evolution des activités traditionnelles (agriculture, industrie...) des espaces ruraux et apparition de nouvelles activités (tourisme, résidence, industrie de pointe...) sous l'effet des progrès des technologies, des déplacements de population, d'une concurrence stimulée par l'ouverture des marchés européens et mondiaux.
- Apparition d'usages nouveaux de l'espace et des ressources : sport, promenade, protection au nom de l'environnement; mais aussi production d'énergie, matériaux de construction...
- Changements dans la démographie (nouvelles populations et vieillissement) et dans la composition du corps social (paupérisation, diminution du nombre d'agriculteurs...).
- Services et infrastructures : ces dernières années, gestion du démantèlement/disparition (paradoxale) de nombreux services de proximité (poste, petits commerces, cafés, etc.) contradictoire avec l'installation de populations venant des villes.
- Maîtrise des problèmes relatifs aux formes d'énergie (efficacité énergétique, énergies renouvelables, etc.).
- Gestion des mobilités (mobilités pendulaires, internes aux espaces ruraux, connexions, etc.).
- Gestion des demandes de la société en ce qui concerne les biens publics environnementaux, la gestion patrimoniale des espaces naturels (usage concurrentiel des sols et des ressources naturelles telle l'eau) en synergie avec les villes.



• Aménagement du territoire et politique foncière :

- Mesurer et réduire les coûts supportés par la collectivité du fait de l'étalement des zones urbaines dans les campagnes (rurbanisation) ;
- Observer, maîtriser et endiguer le phénomène de l'artificialisation croissante des terres agricoles ;
- Limiter l'extension des zones périurbaines, maîtriser l'installation des équipements industriels en adoptant une réponse appropriée à la question : faut-il encore établir des zones d'activités économiques et commerciales sur des terres agricoles ?
- Comment sauvegarder et entretenir les paysages ruraux à un coût raisonnable alors que les différents auteurs de l'économie agricole : agriculteurs modernes, industries de l'agro-alimentaire, de l'élevage industriel, procèdent à des investissements coûteux en matériel qui ont pour finalité de rationaliser des productions de masse (céréales, produits laitiers, légumes, fourrage, bétail, élevage...), au risque d'uniformiser les espaces ruraux ?
- Comment aider le monde agricole dans sa capacité à gérer l'espace rural alors qu'il est confronté à de nombreuses difficultés, par exemple, le coût de la reprise d'exploitation agricole (bail à ferme, coûts des infrastructures).



## Pour en savoir plus

Action Chrétienne Rurale des Femmes (ACRF) – Mouvement féminin d'éducation permanente en milieu rural - [www.acrf.be/](http://www.acrf.be/)

Direction Générale de l'Agriculture : [agriculture.wallonie.be/](http://agriculture.wallonie.be/)

Etat de l'environnement en Wallonie : [mrw.wallonie.be/dgrne/eew/](http://mrw.wallonie.be/dgrne/eew/)

Fondation Rurale de Wallonie : [www.frw.be/](http://www.frw.be/)

Réseau wallon de Développement Rural : <http://www.reseau-pwdr.be/>

Société royale forestière de Belgique : <http://www.srfb.be/internet/fr/home.asp?SM=1>